



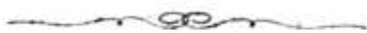
1

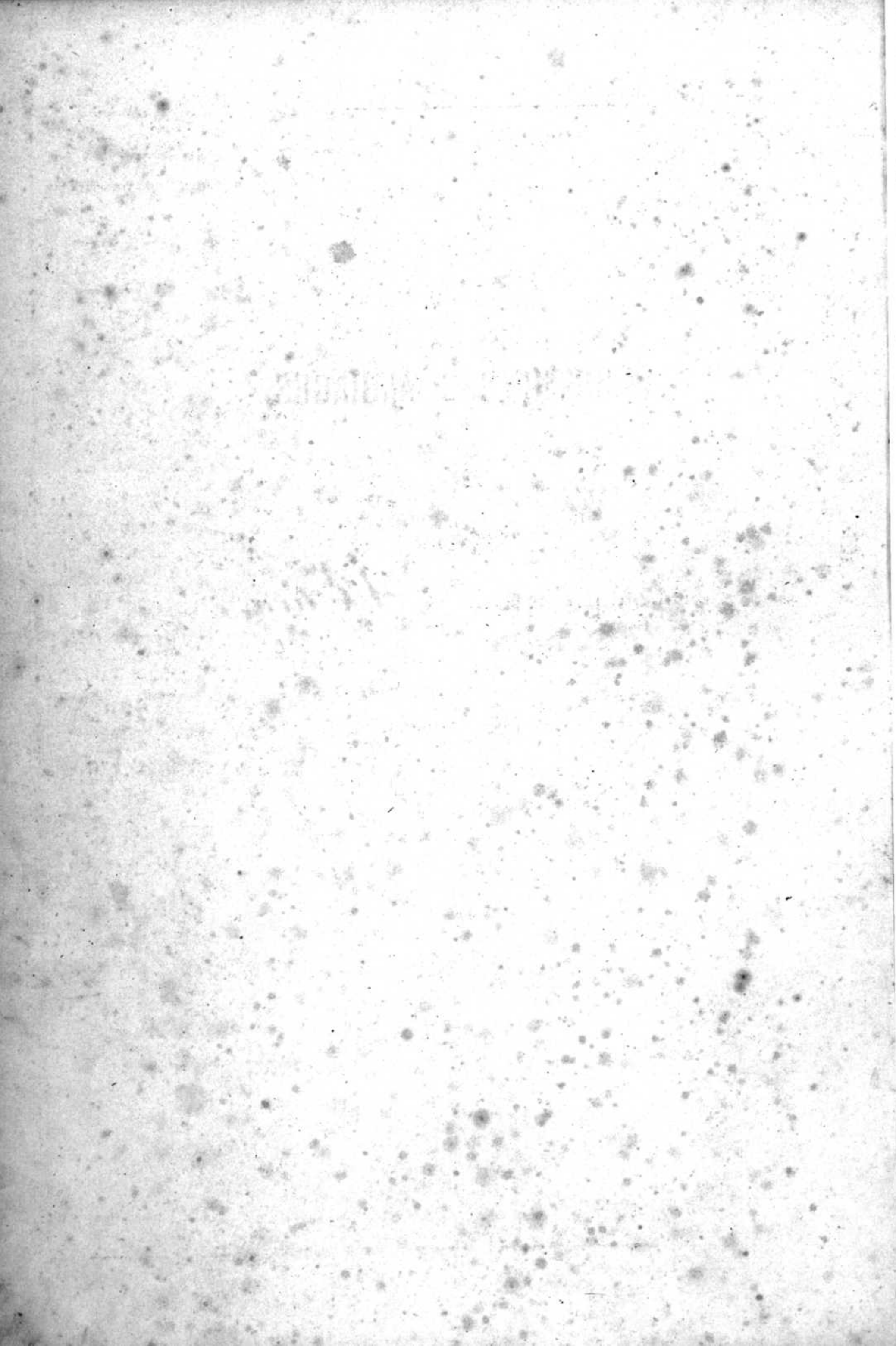
REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de *L'Etivaz*.





Registre des mariages A.

N° 1

Henchoz et Müller.

Aujourd'hui trente-un mars mil huit centsoixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Gabriel Henchoz, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière domicilié à L'Étiwaz

Noms des parents :

fils de Gabriel David et de Marie Madeleine née Morier

Etat civil :

veuf de Amélie Marguerite née Gétaz

Date de la naissance :

né à L'Étiwaz le treize juillet mil huit cent trente-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Elise Müller, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Boltigen, canton de Berne, domiciliée à L'Étiwaz

Noms des parents :

fille de Jean David Louis et de Emilie Rose Catherine née

Etat civil :

Chabloy, célibataire.

Date de la naissance :

née à Colen-jours, Châteaud'Or, le vingt-un septembre mil huit cent quarante-quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Étiwaz, Rossinière et Boltigen.Du quatre au vingt-cinq mars.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gabriel HenchozLouise Elise Müller

des témoins :

David Chabloy à L'ÉtiwazSimé Bertollet idemL'officier de l'état civil : Josué HenchozSimé Bertollet

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.Acte de décès de Amélie Marguerite néeGétaz. Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinière et Boltigen.Approuvé la radiation d'une
signature.L'officier de l'état civil
Josué Henchoz

N° 2
Mottier et Raynaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. David Mottier, agriculteur,
de Château d'Oca, domicilié à L'Etivaz,
fils de Daniel David et de Louise Marie Madeleine nié Roch,
célibataire.

né à L'Etivaz le vingt novembre mil huit cent quarante-huit.

et

2. Julie Céline Raynaud,
de Château d'Oca domiciliée à L'Etivaz,
fille de Abram Daniel et de Susanne Julie nié Henchoz
célibataire.

née à L'Etivaz le vingt-trois avril mil huit cent cinquante.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, du 7 au 18 avril mil huit cent
soixante-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Mottier
Julie Céline Raynaud

des témoins :

Louis David Pilet
Paul Chapuis, past.

L'officier de l'état civil :

Jésue Henchoz

Papiers présentés :

Actes de naissance des
époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N° 3
Mottier et Isoz.

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Abram Mottier, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Ora domicilié à L'Évaz

Noms des parents :

fils de Daniel David et de Louise Marie Madeleine née Roch,
célibataire.

Etat civil :

Date de la naissance :

né à L'Évaz le premier août mil huit cent cinquante-deux.

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Marie Isoz, maîtresse d'école,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Ora domiciliée à L'Évaz,

Noms des parents :

fille de Jules David et de Louise Pauline née de Känel
célibataire,

Etat civil :

Date de la naissance :

née à L'Évaz le vingt-trois avril mil huit cent cinquante-cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Évaz du sept au dix-huit avril
mil huit cent soixante-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Abram Mottier,
Louise Isoz.

des témoins :

Louis David Pilet
Paul Chapuis, past.

L'officier de l'état civil :

Josue Hencher

Papiers présentés :

Extraits de naissance
Des époux.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 4

Bonzon et Martin.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre mil huit cent
soixante-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. David Alexandre Bonzon, agriculteur,
de Ormont-Dessous domicilié à Ormont-Dessous,
fils de François Benjamin et de Julie Emilie née Perrod
célibataire

né à Ormont-Dessous le dix-huit août mil huit cent
quarante-six.

et
2. Rosalie Lucie Martin
de Châteaud'Oex domiciliée à L'Étiyaz
fille de Colin et de Rose Susanne née Farre,
célibataire

née à L'Étiyaz le trois mai mil huit cent quarante-six

Les publications ont eu lieu à L'Étiyaz et à Ormont-dessous.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

David Alexandre Bonzon
Lucie Rosalie Martin

des témoins :

Alexandre Morier
Paul Galley

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
Autorisation de l'officier d'état
civil d'Ormont-dessous.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormont-dessous.

Vu le 18 Décembre 1876.

Alexandre Morier
Paul Galley

Registre des mariages A.

N^o 5
Turrian & Morier.

Aujourd'hui vingt-sept mai mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Adolphe Turrian, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châteaud'Oex domicilié à Châteaud'Oex,

Noms des parents :

fils de Louis Béat et de Susanne Lucie née Gétaz,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Châteaud'Oex le vingt-deux juillet mil huit cent cinquante-trois.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Louise Morier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châteaud'Oex domiciliée à L'Étivaz

Noms des parents :

fille de Alexandre François Colin et de Rose Louise née Raynaud,

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

née à Châteaud'Oex le quatre juin mil huit cent cinquante-sept.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châteaud'Oex et à L'Étivaz du
dix-neuf au vingt-quatre mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adolphe Turrian
Louise Morier

des témoins :

Paul Galley
Henri Galley

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux
Autorisation de l'officier d'état
civil de Châteaud'Oex.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Châteaud'Oex.

N° 2
Dupertuis & Gétaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt et six mil huit cent
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. François Auguste Dupertuis, menuisier,
 de Ormont-dessous domicilié à L'Étivaz
 fils de David François et de Susanne Catherine née Borlog
veuf de Catherine née Gasser
 né à Ormont-dessous le huit janvier mil huit cent trente-sept.

et
 2. Marie Sophie Gétaz,
 de Château d'Oex domiciliée à L'Étivaz
 fille de Abram Samuel David et de Marie Madelaine née Trabel,
célibataire,
 née à L'Étivaz le premier avril mil huit cent cinquante-quatre.

Les publications ont eu lieu à L'Étivaz et à Ormont-dessous
du dix-huit au trente mai mil huit cent septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Dupertuis François Auguste
Gétaz Sophie Marie

des témoins :

Vaully Galley pasty
Henni Galley Inst. } Étivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchez

Papiers présentés :

1. Extraits de naissance des époux.
2. Extrait mortuaire de Catherine Dupertuis Ormont-dessous,
née Gasser.
3. Certificat de publication.

Le mariage a été communiqué aux
 officiers de l'état civil de

Né le 27 Janvier 1879.

M. Henchez

N° 1
Pilet et Berdoz.

Aujourd'hui vingt-un mars mil huit cent septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jules Emmanuel Pilet, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière et Château d'Oca domicilié à L'Étivaz,

Noms des parents :

fils de Jérôme Frédéric Georges et de Susanne Marie née Vuille,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Rossinière le cinq mai mil huit cent cinquante-un

Nom et profession de l'épouse :

2. Julie Hortense Berdoz,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière domiciliée à L'Étivaz,

Noms des parents :

fille de Gabriel Samuel et de Marie Catherine née Meastard,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Rossinière le sept juillet mil huit cent cinquante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Oca, Rossinière et L'Étivaz du trois au dix-huit mars mil huit cent septante-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pilet Jules
Berdoz Hortense

des témoins :

Paul Galley pasty
Henri Galley Instituteur

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Actes d'origine et extraits de
naissance des époux.
Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinière et Château d'Oca

N^o 2
Tille et Pilet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil huit cent
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Louis Félix Tille, scieur,
de Ormont-dessous — domicilié à L'Etivaz
fils de Louis Frédéric et de Louise Marianne Guey,
veuf de Julie Marie Dupertuis
né à Ormont-dessous le vingt-six mars mil huit cent trente

et

2. Julie Pilet, ménagère,
de Châteaud'Vea — domiciliée à Châteaud'Vea
fille de Vincent Pilet et de Emilie Louise Roch,
célibataire,
née à L'Etivaz le quatre juin mil huit cent cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Châteaud'Vea et Ormont-dessous.
Du 20^e au 30^e juin.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Félix Tille
Julie Pilet

des témoins :

Paul Gallay past., à L'Etivaz
Jean David Chapalaz
à Châteaud'Vea

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Ormont-dessous.

Papiers présentés :

Certificats de publication.

Extraits de naissance.

Acte de décès de Julie Marie Dupertuis.

Du 14 Janvier 1880.

Clos et certifié conforme à
l'original double, le 13^e décembre
1879, selon la loi fédérale, par
le soussigné, officier de l'état civil
Josué Henchoz

Du 17 Janvier 1880.

M. Morin

M. Morin

N° 1.
Pilet et Lenoir.

Aujourd'hui vingt-un Octobre mil huit cent
quatre-vingt-un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Louis Pilet,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière et Châteaud'Vez domicilié à Rossinière

Noms des parents :

fil de Pierre Henri et de Marie Marguerite Henchoz

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Rossinière le dix-sept Juillet mil huit cent quarante
neuf,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Emma Lenoir,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châteaud'Vez, domiciliée à L'Etivaz,

Noms des parents :

fille de Philippe Moïse David et de Susanne Marie Lenoir,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Châteaud'Vez le huit Avril mil huit cent cinquante
deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rossinière, L'Etivaz et Châteaud'Vez.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Pilet Louis
Lenoir Emma

des témoins :

C. Bossier, vig. L'Etivaz
Eugène Pilet, idem

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinière et Châteaud'Vez.

Papiers présentés :

Certificats de publication.
Autorisation de contracter mariage.

Vu le 17 Janvier 1882.

M. Henchoz

Le N° 1. à la page 9
est la dernière inscription
faite dans l'année 1881.
Les deux doubles du présent
registre sont conformes. Ce
que nous certifions
L'officier de l'état civil
de L'Etivaz : Josue Henchoz
31^r Décembre 1881.



N° 1
Mottier et Morier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mars mil huit cent
quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Mottier, Aimé David, agriculteur,
de Ormont-dessous, domicilié à L'Étivaz,
fils de Mottier, Aimé David et de Christine Henriette née Grin,
célibataire,
né à L'Étivaz le sept janvier mil huit cent soixante-un,

et
2. Morier, Sophie Elise, sans profession,
de Châteaud'Orx, domiciliée à L'Étivaz,
fille de Morier Moïse David et de Julie née Morier Genoud,
célibataire
née à Châteaud'Orx le quatorze octobre mil huit cent cinquante
cing,

Les publications ont eu lieu à L'Étivaz, Châteaud'Orx et Ormont-dessous.
les vingt-quatre et vingt-six février, mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé David Mottier
Sophie Elise Mottier

des témoins :

Faul Galley past. à L'Étivaz.
H. Currian à L'Étivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
Certificats de publication.
Promesses de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormont-dessous et Châteaud'Orx

Registre des mariages A.

N^o 2.
Isoz et Durgniat.

Aujourd'hui sept août mil huit cent
quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Isoz, Eugène David, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oca, domicilié à L'Etivaz,

Noms des parents :

fils de Isoz, Jules David et de Louise Pauline née de Hänel,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à L'Etivaz le douze mars mil huit cent soixante

Nom et profession de l'épouse :

2. Durgniat, Marie Elise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous, domiciliée à Ormont-dessous,

Noms des parents :

fille de Durgniat David François et de Marie Adèle née Nicolier,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Pancez, le onze juillet mil huit cent soixante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz le sept juillet et à Ormont-
Dessous le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Isoz Eugène.
Isoz Elise.

des témoins :

L^r D^r Lude
Paul Galley.

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
Certificats de publication.
Promesses de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormont-dessous et Château d'Oca.

N° 3.
Isoz et Durgnat.

Aujourd'hui dix-neuf décembre, — mil huit cent quatre-vingt-trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Isoz, Louis Frédéric, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,

Noms des parents :

fil de Isoz, David Frédéric et de Lucie Madelaine née Morier,
célibataire,

Etat civil :

Date de la naissance :

né à L'Etivaz le dix huit mil huit cent quarante

Nom et profession de l'épouse :

2. Durgnat, Palmire Mathilde,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous, domiciliée à L'Etivaz

Noms des parents :

filles de Durgnat Marc Vincent et de Julie Sylvie née Bonzon,
célibataire,

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Ormont-dessous le huit juin mil huit cent soixante-cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Ormont-dessous et
Château d'Oex, les trois et quatre décembre mil huit cent huitante-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Frédéric Isoz
Palmire Mathilde Durgnat

des témoins :

Faulgally
Jules Henchoz } à L'Etivaz

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
Autorisation du père de l'épouse mineure.
Certificats de publication
à Château d'Oex et Ormont-
Dessous.
Promesses de mariage.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de Château d'Oex et Ormont-dessous.

Le No 32 à la page 12^e est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1883. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
 31^e décembre 1883.

L'officier d'état civil
Josue Henchoz



Vu le 27 Janvier 1884,
Josue Henchoz
 Prép.

Registre des mariages A.

1884.

N° 1.

Henchoz & Henchoz

Aujourd'hui quinze février mil huit cent quatre-vingt-quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henchoz, Henri Aimé, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière, domicilié à l'Etivaz,

Noms des parents :

fils de Henchoz Aimé Josué et de Marie Louise née Rosat,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à l'Etivaz, le douze août mil huit cent cinquante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Henchoz, Elise Adrienne, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière, domiciliée à l'Etivaz,

Noms des parents :

filles de Josué Henchoz et de Julie Albertine née Lude

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à l'Etivaz, le seize octobre mil huit cent soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à l'Etivaz le 31^r janvier, à Château d'Oex le 31^r janvier et à Rossinière le 1^{er} février 1884.

Approuvé la radiation de l'ancien mot et leur remplacement à la filière. Josué Henchoz off. d'état civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Henchoz
Adrienne Henchoz

des témoins :

François Galley pasteur à l'Etivaz
Henri Gibon charron à l'Etivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Rossinière et Château d'Oex.

N° 2
Henchoz & Pilet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent
quatre-vingt-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Henchoz, Louis David, agriculteur,
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,
fils de Henchoz, Philippe et de Marie Elise nie Lenoir,
célibataire,

né à L'Etivaz le vingt-quatre janvier mil huit cent cinquante-six

et

2. Pilet, Julie Marie, sans profession,
de Château d'Oex, domiciliée à L'Etivaz,
fille de Pilet Louis David et de Rose Adèle Sophie nie Martin
célibataire,

née à L'Etivaz le six août mil huit cent soixante-trois,

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Château d'Oex et Rossinière
le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Henchoz,
Julie Henchoz

des témoins :

Paul Galley à L'Etivaz
Jay Antonina post. à Chêne d'Ox

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux.

officiers de l'état civil de

Rossinière et Château d'Oex.

N^o 3.
Chapalay & Pilet.

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent quatre-vingt-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chapalay, Philippe, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oca, domicilié à L'Etivaz,

Noms des parents :

fils de Chapalay Vincent Louis et de Julie Sophie née Raynaud, célibataire,

Etat civil :

Date de la naissance :

né à L'Etivaz le sept septembre mil huit cent soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pilet, Sophie Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oca, domiciliée à L'Etivaz,

Noms des parents :

fille de Pilet Eugène et de Marie Julie née Martin, célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à L'Etivaz le vingt-deux février mil huit cent soixante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz et à Château d'Oca, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Philippe Chapalay
Sophie Pilet

des témoins :

Tullat, à L'Etivaz
Lucy, à Château d'Oca.

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux,
Promesse de mariage,
Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oca.

N° 4.

Turrian et Henchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent
quatre-vingt-quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Turrian, Jules Louis, agriculteur,
de Château d'Oca, — domicilié à Château d'Oca,
fils de Turrian Louis David et de Elise Henriette née Pilet,
célibataire

né à Château d'Oca, le vingt-cinq janvier mil huit cent cinquante-neuf

et

2. Henchoz, Marie Elisa, sans profession,
de Rossinière, — domiciliée à L'Etivaz, —
fille de Henchoz Philippe et de Marie Elise née Lencir,
célibataire,

née à L'Etivaz, — le vingt-huit décembre mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à Château d'Oca, Rossinière et
L'Etivaz, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules TurrianElisa Turrian

des témoins :

Aud. Galley, à L'EtivazJoy. V. Ammin, past. à Château d'Oca

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Papiers présentés :

Autorisation de contracter
mariage, délivrée par l'officier
d'état civil de Château d'Oca

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oca et Rossinière

N° 47. 5.
Curdy et Bergmann

Aujourd'hui six-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Curdy, Maxime, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Port-Valais, domicilié à Port-Valais,

Noms des parents :

fil de feu Hippolyte Curdy et de Julie née Cretton,

Etat civil :

veuf de Marie Lacour, vis le deux juillet mil huit cent quatre-vingt,

Date de la naissance :

né à Port-Valais le premier décembre mil huit cent cinquante-quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Bergmann, Ernestine Henriette

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberwyl, (Berne,) domiciliée à L'Etivaz,

Noms des parents :

fil de Jacob Bergmann et de Henriette née Borloz,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Ormont-Dessous le quatre juillet mil huit cent cinquante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Port-Valais, Oberwyl et L'Etivaz, les premier, second et troisième juin mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Curdy Maxime
Henriette Curdy

des témoins :

A. Currian à L'Etivaz
Barthelemy Jules Le Rasi

L'officier de l'état civil :

Josua Henchoz

Papiers présentés :

Autorisation de contracter mariage,
déclarée par l'officier d'état civil
de Port-Valais.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Port-Valais & Oberwyl.

N° 6.
Bertholet & Schäfer.

Aujourd'hui Dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bertholet Jules David Vincent, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont, domicilié à L'Étivaz,

Noms des parents :

fil de Julie Bertholet et de _____

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à L'Étivaz, le vingt août, mil huit cent cinquante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Schäfer, Anna, Domestique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberthal, (Berne) domiciliée à L'Étivaz,

Noms des parents :

fille de Schäfer, Emanuel et de Anna nie Rißling,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Ormont-Dessus, le vingt-cinq juillet, mil huit cent soixante-quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Étivaz, Château d'Vez, Rougemont, Ormont-Dessus et Oberthal.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules David Bertholet
Anna Bertholet

des témoins :

Samuel Petter à Château d'Vez
Emanuel Schäfer Ormont-Dessus.

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des
époux. Promesse de mariage.
Certificats de publication.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Vez, Rougemont, Ormont-
Dessus et Oberthal.



Le numéro 6, à la page 18, est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1884. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

L'officier d'état civil de L'Étivaz : Josue Henchoz
31^e décembre 1884.

Un double a été envoyé le 18 février 1885 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2^e de la loi.

L'officier d'état civil de L'Étivaz : Josue Henchoz



Vu le 15 Février 1885.

Jug. Collin
Préf.

N^o 1.
Ginier et Rittener
Ruff.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre février, — mil huit cent
quatre-vingt-cinq, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Ginier, Auguste Félix, fondeur, —
de Ormont - Dessous, — domicilié à Ormont - dessous,
fils de Ginier Henri Vincent et de Henriette Marguerite née Hubert
célibataire

né à Ormont - Dessous le dix-sept mai, mil huit cent soixante-un

et
2. Rittener Ruff, Marie Sophie, agriculteur, —
de Château d'Oca, — domiciliée à L'Etivaz, —
fille de Rittener Ruff, Louis Colin et de Rose Marie Louise née Mottier,
célibataire,

née à L'Etivaz le vingt-neuf août, mil huit cent soixante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Ormont - Dessous, Château d'Oca et
L'Etivaz.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Auguste Félix Ginier
Marie Sophie Ginier

Taullalley, à L'Etivaz
Louis Rittener Ruff, à L'Etivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de contracter mariage
délivrée par l'officier d'état civil
d'Ormont - Dessous.

officiers de l'état civil de

Ormont - Dessous et
Château d'Oca.

No 2.

De Hänel et Borloz.

Aujourd'hui premier mai mil huit cent
quatre-vingt-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. De Hänel, Adrien, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Reichenbach, (Prume) domicilié à Château d'Oca,

Noms des parents :

fils de Louis David de Hänel et de Nancy née Martin,

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

né à L'Etivaz le dieu-neuf septembre mil huit cent soixante-un

Nom et profession de l'épouse :

2. Borloz, Fanny Julie Elisa, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous, domiciliée à Château d'Oca,

Noms des parents :

fille de Borloz, Marc et de Sophie Julie née Zulauff,

Etat civil :

célibataire.

Date de la naissance :

née à Château d'Oca, le vingt-huit octobre, mil huit cent soixante-quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Oca, L'Etivaz, Ormont-dessous
et Reichenbach, dès le trois avril, mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Adrien de Hänel
Elise de Hänel.

des témoins :

Jug. Wamina past. Château d'Oca
Faulgally past. à L'Etivaz.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Autorisation de contracter mariage,
délivrée par l'officier d'état civil
de Château d'Oca.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Château d'Oca, Ormont-dessous
et Reichenbach.

N^o 3.
Chapalay et Pilet

Aujourd'hui Dix-neuf juin mil huit cent
quatre-vingt-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chapalay, Louis Eugène, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oca, domicilié à Château d'Oca,

Noms des parents :

fil de feu Louis David Chapalay et de Sophie Marguerite nie Mottier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à L'Etivaz le onze mai, mil huit cent cinquante-cinq,

Nom et profession de l'épouse :

2. Pilet, Marie Sophie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oca, domiciliée à Château d'Oca,

Noms des parents :

fille de feu Jules David Pilet et de Julie Marie Esther nie Pilet,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Château d'Oca, le dix-neuf octobre, mil huit cent cinquante-neuf.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Oca, L'Etivaz et Rougement
les dix-huit, dix-neuf et vingt avril, mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Chapalay
Marie Chapalay

des témoins :

Muller, pasteur à L'Etivaz.
Vincent Chapalay, à L'Etivaz.

L'officier de l'état civil :

Josué Honchoz

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier
d'état civil de Château d'Oca et Rougement
d'état civil de Château d'Oca.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

N^o 4.Overney et Sottas.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil huit cent
quatre-vingt-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Overney, Joseph Emile, scieur,
de Charmey, domicilié à L'Etivaz,
fils de Overney, Jean Jacques et de Florence née Sottas,
célibataire,

né à Charmey, le vingt-trois octobre mil huit cent cinquante
trois

et
2. Sottas, Marie Colette, sans profession,
de Charmey, domiciliée à Charmey,
fille de Sottas, François et de Marguerite née Ruffieux,
célibataire,

née à Charmey, le Dix-neuf juillet mil huit cent
cinquante-six.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz le sept juin et à Charmey
le neuf juin, mil huit-cent quatre-vingt-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures .

des époux :

Emile Overney
Adèle Overney

des témoins :

Marceline Overney à L'Etivaz
Olivier Therault à Roche.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
Acte de promesse et publications
de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Charmey et Châtaud'Vez.

N^o 5.
Morier et Heer.

Aujourd'hui rente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Morier, Emile Alfred, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domicilié à Ormont-dessous,

Noms des parents :

fil de Morier Louis David Gustave et de Henriette née Richard,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Château d'Oex, le vingt-cinq janvier mil huit cent cinquante-six;

Nom et profession de l'épouse :

2. Heer, Bertha Louise, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Coinsins, domiciliée à Ormont-dessous,

Noms des parents :

fil de Heer, Abram Rodolphe et de Virena née Wälti,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Ormont-dessous, le rente-un mars mil huit cent soixante-quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Coinsins, Château d'Oex et Ormont-dessous, les douze, treize et quatorze novembre, mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Alfred Morier
Bertha Louise Morier

des témoins :

Paul Valley
Mep Morier

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Autorisation de contracter mariage, délivrée par l'état civil d'Ormont-dessous.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Coinsins, Château d'Oex et Ormont-dessous.

Le numéro 5, à la page 22 est celui de la dernière inscription de l'année 1885. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
L'officier d'état civil de l'Étraz: Josué Henchoz

Un double a été envoyé à l'autorité cantonale le en exécution de l'article 2 de la loi.
L'officier d'état civil: Josué Henchoz



Nu le 27 février 1886.
Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

Luy. Cottier



N^o 1.
Isor et Chapalay.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux avril mil huit cent

quatre-vingt-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Isor, Louis David, agriculteur,

de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,

filz de défunt Jules David Isor et de Louise Pauline née de Känel,
célibataire,

né à L'Etivaz le vingt mars mil huit cent soixante-un,

et

2. Chapalay, Julie Emma, agriculteur,

de Château d'Oex, domiciliée à L'Etivaz,

fille de Vincent Louis Chapalay et de Julie Sophie née Reynaud,
célibataire,

née à L'Etivaz le quinze mars mil huit cent soixante-quatre.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz et à Château d'Oex, le
vingt mars mil huit cent quatre-vingt-six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis David Isor

Julie Emma Isor

des témoins :

Hullgally, L'Etivaz,

Aimé Henchoz L'Etivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex.

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Publications de mariage.

Fait le 16 février 1887

Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

Auj. Cottier

Le numéro N^o 1, à la page 24 est la seule inscription faite pendant l'année 1886. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Le 31^e décembre 1886.

L'officier d'état civil de L'Etivaz:
Josué Henchoz



Un double a été envoyé à l'autorité compétente en exécution de la loi le 17^e janvier 1887

Josué Henchoz



Registre des mariages A.

N° 1.
Chapalay et Mottier.

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil huit cent quatre-vingt-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chapalay, Philippe Vincent, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châteaud'oeu, domicilié à L'Étivaz,

Noms des parents :

fils de Chapalay, Louis David, défunt, et de Sophie Marguerite née Mottier, célibataire,

Etat civil :

né à L'Étivaz, le six janvier, mil huit cent soixante-un,

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

2. Mottier, Sophie Marguerite, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-Vessous, domiciliée à L'Étivaz,

Noms des parents :

fille de Mottier, Vincent David et de Louise Etienne née Henchoz, célibataire,

Etat civil :

née à L'Étivaz, le sept juin, mil huit cent soixante-cinq.

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Étivaz, Châteaud'oeu et Ormont-Vessous, les cinq et six mars, mil huit cent quatre-vingt-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Vincent Chapalay
Sophie Chapalay

des témoins :

Faul Galley, à L'Étivaz
Auguste Chapalay, à L'Étivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Publications de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Châteaud'oeu et Ormont-

Vessous.

Le numéro 1^{er}, à la page 25^e, est celui de la seule inscription faite pendant l'année 1887. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil à L'Étivaz: Josué Henchoz



Un double a été envoyé à l'autorité compétente, en vertu de la loi, le 27^e janvier 1888. Josué Henchoz



Nulle, 1^{er} Février 1888.
Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

Aug. Cottier

N° 1.
Mermod et Sandoz.

Aujourd'hui dix-neuf Octobre, mil huit cent quatre-vingt-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mermod, Henri, cafetier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous, domicilié à Ormont-dessous,

Noms des parents :

fils de Mermod, François Emmanuel et de Marianne née Tille, décédés,

Etat civil :

veuf de Julie Sylvie née Monod, ^{sept.} dis le vingt Février mil huit cent quatre-vingt

Date de la naissance :

né à Ormont-dessous, le vingt-quatre Janvier mil huit cent vingt-neuf;

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Sandoz, née Monod, Julie Félicie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Marnand, domiciliée à Villeneuve,

Noms des parents :

fille de Monod, Jean Alexandre et de Julie Marie née Monod, décédés,

Etat civil :

veuve de Jean Daniel Sandoz, dis le quatorze Mars mil huit cent soixante-neuf;

Date de la naissance :

née à Ormont-dessous, le dix Novembre mil huit cent quarante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous, Marnand et Villeneuve les quinze et seize Septembre, mil huit cent quatre-vingt-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

H. Mermod

A. Burrian

Félicie Monod

Taubally } à l'Étiwaz.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier d'état civil d'Ormont-dessous.

officiers de l'état civil de Ormont-dessous et Marnand et Villeneuve.

Le numéro 1, à la page 26 est la seule inscription de l'année 1888. Les deux doubles du présent registre sont conformes. En que nous certifions.

Le 31^r Décembre 1888.

L'officier d'état civil
à l'Étiwaz:
Josué Henchoz

Un double a été envoyé à l'autorité compétente le Janvier 1889, conformément à la loi.



Vu le 26 Janvier 1889.

Le Préfet du District du Pays d'Enhaut



J. Lottier

1889.

N° 1
Henchoz & Henchoz.

Aujourd'hui Dieu-neuf Juin, _____ mil huit cent
quatre-vingt-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henchoz, Josué, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,

Noms des parents :

fil de Josué Henchoz et de Julie Albertine nie Lude,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à L'Etivaz, le vingt-huit Mars, mil huit cent soixante-trois.

Nom et profession de l'épouse :

2. Henchoz, Louise Sophie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière, domiciliée à Château d'Oex,

Noms des parents :

fille de Simé Josué Henchoz et de Marie Louise Rosat,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à L'Etivaz, le vingt-huit Juillet, mil huit cent soixante-cinq.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Rossinière et Château d'Oex,
le six Juin, mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Josué Henchoz, fils.
Sophie Henchoz

des témoins :

Faullpallay.
Henri Cèpar

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinière et Château d'Oex.

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.

Nu le 20 Janvier 1890

Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

Lu. Comtes

Le numéro 1, à la page 27e
est celui de la seule inscription
faite en 1889. Les deux doubles
du présent registre sont conformes
à ce que nous certifions.
L'Etivaz 31^e Décembre 1889.
L'officier d'état civil:
Josué Henchoz



1890.

N° 1.

Lencir & Henchoz.

Aujourd'hui dix Mars, mil huit cent

quatre-vingt-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Lencir, Samuel Henri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domicilié à Château d'Oex,

Noms des parents :

fils de David Louis Lencir et de Rose Marie Madeleine née Mettier,

Etat civil :

veuf de Claire Sophie Pauline née Izoz, dis le douze Mars mil huit cent quatre-vingt-deux,

Date de la naissance :

né à Château d'Oex, le huit Mars mil huit cent cinquante-sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Henchoz, Julie Elise, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière, domiciliée à L'Etivaz,

Noms des parents :

fille de Gabriel David Henchoz et de Julie Oline née Henchoz

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à L'Etivaz le vingt-sept Avril mil huit cent ^{septante}

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, Rossinière et L'Etivaz, dis le dix-neuf Février mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Henri Lencir
Elise Julie Lencir

des témoins :

David Henchoz Lencir
David Lencir Henchoz
notaire à L'Etivaz

L'officier de l'état civil :

José Henchoz pl. suppléant

Papiers présentés :

Autorisation de contracter
mariage, délivrée par l'officier
d'état-civil de Château d'Oex.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex et Rossinière.

N° 2.
Mottier et Pilet

Aujourd'hui premier Avril mil huit cent
quatre-vingt-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mottier, Henri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,

Noms des parents :

fils de Daniel David Mottier et de Louise Marie Madelaine

Etat civil :

née Roch, célibataire,

Date de la naissance :

né à L'Etivaz, le vingt-un Avril mil huit cent
soixante-trois,

Nom et profession de l'épouse :

2. Pilet Elise, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domiciliée à L'Etivaz,

Noms des parents :

fille de Louis David Pilet et de Rose Adèle Sophie née

Etat civil :

Martin, célibataire,

Date de la naissance :

née à L'Etivaz, le vingt-trois Octobre, mil huit cent
soixante-six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz et à Château d'Oex, les
quinze et seize Mars, mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Mottier.
Elise Mottier

des témoins :

Paul Galley, à L'Etivaz
Aug. Gomis, à Château d'Oex

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz, p. suppléant.

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex.

N° 3.
Chapalay et Henchoz.

Aujourd'hui Dix-huit Avril mil huit cent
quatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chapalay, Jules Elisée, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,

Noms des parents :

fils de Louis David Chapalay et de Sophie Marguerite née Mottier,
célibataire,

Etat civil :

Date de la naissance :

né à L'Etivaz le vingt-cinq Octobre mil huit cent soixante-cinq,

Nom et profession de l'épouse :

2. Henchoz, Sophie Alice, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière, domiciliée à L'Etivaz,

Noms des parents :

fille de Jules Gabriel Henchoz et de Sophie Marguerite née Mottier,
Chapalay,
célibataire,

Etat civil :

Date de la naissance :

née à L'Etivaz le vingt janvier mil huit cent soixante-neuf,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Rossinière et Château d'Oex
le quatre Avril mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Chapalay.

Alice Chapalay.

des témoins :

Fruellpattey à L'Etivaz

A. Rindig à Lausanne

pr. L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz, fr. remplaçant.

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux

Promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinière et Château d'Oex

Approuvé la radiation d'un mot et son remplacement par le mot: Chapalay.
L'officier d'état civil:
Josué Henchoz

N^o 4.
Pilet et Henchoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre, mil huit cent quatre-vingt-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Pilet, Eugène Aloïs, agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
fils de Pilet Eugène et de Julie Marie née Martin,
célibataire,

né à L'Etivaz, le cing juillet mil huit cent soixante-six,

et
2. Henchoz, Marguerite Albertine, sans profession,
de Rossinière, domiciliée à L'Etivaz,
fille de Henchoz Josué et de Julie Albertine née Lude,
célibataire,

née à L'Etivaz le Dix Mars, mil huit cent soixante-douze.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Rossinière et Château d'Oex,
du dix au vingt Août, mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Eugène Pilet
Marguerite Pilet

des témoins :

Faulxpattey,
Josué Henchoz, fils à L'Etivaz.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.
Autorisation du père de l'épouse mineure.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex et Rossinière.

N^o 3.
Lude et Burnier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent
quatre-vingt-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Lude, Louis Alexis, agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
fils de Lude, Louis David et de Marie Anna née Geiser,
célibataire,

né à L'Etivaz, le vingt-cinq Octobre, mil huit cent
soixante-deux,

et
2. Burnier, Louise Amélie, agriculteur,
de Rossinière, domiciliée à L'Etivaz,
fille de Burnier, Adolphe David et de Marie Louise née Lude,
célibataire,

née à Château d'Oex, le vingt-sept Juin, mil huit cent
soixante-cinq.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Château d'Oex et Rossinière
les vingt-trois et vingt-quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Alexis LudeLouise Lude

des témoins :

Hauvette L'EtivazEmile Martini L'Etivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchy

Papiers présentés :

Extraits de naissance.Promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex et Rossinière.

Registre des mariages A.

N° 6.
 Raymond et Soumi
 née Pittener Ruff.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Approuvé la radiation
 d'un mot.
 Josué Henchoz

Le numéro 6^e, à la page 33^e,
 est celui de la dernière inscription
 faite pendant l'année 1890. Les
 deux doubles du registre sont conformes
 à ce que nous certifions.

L'officier d'état civil:
 Josué Henchoz
 Un double a été envoyé à
 l'autorité compétente le 6 janvier
 1891.



Anjourd'hui vingt-cinq novembre — mil huit cent
quatre-vingt-dix, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
 comparu :

1. Raymond, Louis Alois, agriculteur,
 de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
 fils de Jules Louis David Raymond et de Marie Louise née Roch,
 célibataire,
 né à L'Etivaz, le die-sept Août mil huit cent soixante-deux

2. Soumi, Marie Elise^{et}, agriculteur,
 de Gessenay, (Berne) domiciliée à L'Etivaz,
 fille de Louis Colin Pittener Ruff et de Marie Louise née Mottier
 divorcée de Louis Soumi, dès le vingt-six Août, mil huit cent quatre-vingt-neuf,
 née à L'Etivaz — le die novembre mil huit cent soixante-un.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Château d'Oex et Gessenay
 dès le die novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Raymond
Elise Raymond

des témoins :

Faul Galley, l'un et
Jules Bertholet l'autre à
L'Etivaz.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex et Gessenay.

Papiers présentés :

Extraits de naissance.
Acte de divorce de l'épouse.
Promesse de mariage.

Ny le 6 février 1891
 Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

J. Coquer



No 1^{er}
Jornayraz et Ramel

Anjourd'hui onze novembre mil huit cent

quatre-vingt-onze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jornayraz, Henri Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châteaud'Oex, domicilié à Châteaud'Oex,

Noms des parents :

fils de Jornayraz, Louis Béat et de Julie Adèle née Turrian,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Châteaud'Oex le vingt-trois novembre, mil huit cent soixante,

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Ramel, Louise Adèle, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châteaud'Oex, domiciliée à L'Etivaz,

Noms des parents :

fille de Ramel, Moïse David et de Adèle Sophie née Lenoir,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à L'Etivaz le vingt-trois octobre, mil huit cent soixante-un.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châteaud'Oex et à L'Etivaz, les vingt-deux et vingt-trois octobre, mil huit cent quatre-vingt-onze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Jornayraz
Louise Jornayraz

des témoins :

Abel David Henchoz, à Châteaud'Oex
Paul Galley à L'Etivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'état civil de Châteaud'Oex.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de Châteaud'Oex.

Le numéro N° à la page 36, est celui de la seule inscription faite en 1891. Le que nous certifions. Les deux doubles du registre sont conformes.
L'Etivaz 31^e Décembre 1891.
Josué Henchoz



Vu le 23 Janvier 1892

Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

J. Comin

Vu le 6 février 1892.

Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

J. Comin



Registre des mariages A.

1893.

N° 1.
Isoz et Chabloz.

Aujourd'hui Dix-sept Février mil huit cent quatre-vingt-treize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Isoz, Henri Adolphe, agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Étiვaz,
fils de Jules David Isoz, et de Louise Pauline née de Hänel,
célibataire,
né à L'Étiვaz, le six juillet mil huit cent soixante-trois,

et

2. Chabloz, Sophie Rachel, sans profession,
de Château d'Oex, domiciliée à L'Étiვaz,
fille de Abram David Chabloz et de Marie Sophie née Roch,
célibataire,
née à L'Étiვaz, le dix-huit Mai mil huit cent soixante-quatorze.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Étiვaz et à Château d'Oex, les vingt-sept et vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri Isoz
Sophie Isoz

des témoins :

Auguste Kollien Étiვaz
E. Pilet Étiვaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux. Autorisation à l'épouse mineure de contracter mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex.

N^o 2^e.

Desponds et Rosat.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Approuvé la radiation de trois lettres et l'interligne. Josué Henchoz

Le numéro 2^e, à la page 36^e, est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1893. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

L'Évêque, 31^e Décembre 1893.

L'officier d'état civil :

Josué Henchoz

Un double du présent registre a été renvoyé au Département, à

Lausanne, le 9^e Janvier 1894.

Aujourd'hui vingt-deux Mai mil huit cent quatre-vingt-treize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Desponds, Edouard Marc, gendarme, de Lussery, domicilié à Château d'Oex, fils de Desponds, David Samuel et de Louise Nanette née Bonzen, célibataire,

né à Lussery, le quatorze Août mil huit cent soixante-trois,

et
2. Rosat, Adèle, sans profession, de Château d'Oex, domiciliée à Château d'Oex, fille de Rosat Eloi et de Louise Henriette née Henchoz, célibataire,

née à Château d'Oex le dix-sept Février mil huit cent soixante-quatre.

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, l'Évêque et La Sarraz, les dix-neuf, vingt et vingt-un Avril mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Desponds gendarme
Adèle A Desponds

des témoins :

David Henchoz
Aimé Henchoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz fils, suppléant.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de la Sarraz,

Cossonay et Château d'Oex.

Papiers présentés :

Autorisation de contracter mariage, délivrée par l'officier d'état civil de Château d'Oex.

Vu le 2 février 1894

Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

J. Cottier



N^o 1.
Chabloy & Henchoz.

Aujourd'hui seize Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

Nom et profession de l'époux :

1. Chabloy, David, charpentier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Os, domicilié à L'Étivaz,

Noms des parents :

fils de Chabloy, Adolphe, François, David et de Marie Nancy née Chabloy,

Etat civil :

célibataires,

Date de la naissance :

né à L'Étivaz, le trente-un juillet mil huit cent soixante-cinq,

Nom et profession de l'épouse :

2. Henchoz, Elise Louisa, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière, domiciliée à L'Étivaz,

Noms des parents :

fille de Henchoz Charles Clément et de Marie Louise née Roch,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à L'Étivaz, le premier Février mil huit cent septante.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Étivaz, Château d'Os et Rossinière, les
vingt-sept et vingt-huit Septembre, mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Le numéro 1^{er}, à la page 37, est la seule inscription de l'année 1894. Les deux doubles du registre sont conformes. Ce que nous certifions.
L'Étivaz 31 Décembre 1894.
Josué Henchoz officier d'état civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.



Signatures

des époux :

David Chabloy
Louisa Chabloy.

des témoins :

Auguste Berdoz Rossinière
Josué Henchoz Étivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Promesse de mariage.
Extraits de naissance.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Château d'Os et Rossinière.

Nu le 12 février 1895.
Le Préfet de l'arrondissement de Yverdon
L. Couvraz



1895.

Registre des mariages A.

N^o 4^m
Mottier et Oquey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil huit cent
quatre-vingt-quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Mottier, Constant Olivier, agriculteur,
de Ormont-Dessous, domicilié à Collonges-Jour, Château-d'Ox
fils de Mottier, Vincent, et de Louise Marguerite née Mottier,
célibataire,

né à Ormont-Dessous le die-neuf janvier, mil huit cent soixante-dix,

et

2. Oquey, Louise Eugénie, couturière,
de Ormont-Dessous, domiciliée à Ormont-Dessous,
fille de Oquey, Alexandre Josias, et de Marie Louise née Duportuis,
célibataire,

née à Ormont-Dessous, le vingt Mai mil huit cent soixante-dix.

Les publications ont eu lieu à L'Étiwaz le vingt-quatre juin mil huit cent
quatre-vingt-quinze; à Ormont-Dessous et Château-d'Ox le lendemain.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Mottier Constant
Mottier Eugénie

des témoins :

Faul Galley pass
L. Galley } à l'Étiwaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux.
Promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château-d'Ox et Ormont-Dessous

No 2
Werly et de Känel

Aujourd'hui Douze Octobre mil huit cent

quatre-vingt-quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Werly, Emile Henri Auguste, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lignerolles, domicilié à Lignerolles,

Noms des parents :

fils de Werly, Henri Samuel et de Louise Fanchette née Feresche,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Lignerolles, le vingt-un Octobre mil huit cent soixante quatre;

Nom et profession de l'épouse :

2. W. Känel, Fanny, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Reichenbach, (Berne,) domiciliée à La Sarraz,

Noms des parents :

filles de Louis David de Känel et de Nancy née Martin,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à L'Etivaz, le six Décembre mil huit cent soixante six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, Lignerolles et Reichenbach les vingt-quatre et vingt-six Septembre, mil huit cent quatre-vingt quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Werly

Fanny Werly

des témoins :

Paul de Känel, à L'Etivaz
Henri Werly à La Sarraz.

Emile Werly.

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz, remplaçant.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarraz, Lignerolles et Reichenbach

Papiers présentés :

Certificat de publication et autorisation de contracter mariage, délivré par l'état civil de Lignerolles.

Approuvé la radiation d'un nom.

Le numéro 2, à la page 39, est celui de la dernière inscription faite pendant l'année 1895. Les doubles de ce registre sont conformes. Ce que nous certifions. Un double a été envoyé à l'autorité compétente le 6 Janvier 1896.

Josué Henchoz
off. d'état civil



Mé le 24 Janvier 1896.

Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

L. Collet



N° 4.
Chapalay et Raynaud.

Aujourd'hui vis Avril mil huit cent

quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chapalay, Louis David, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,

Noms des parents :

fil de Vincent Louis Chapalay et de Julie Sophie née Raynaud,
divorcée

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à L'Etivaz le trois juin mil huit cent soixante-sept,

Nom et profession de l'épouse :

2. Raynaud, Sophie Léa, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domiciliée à L'Etivaz,

Noms des parents :

fil de Abram Jules Raynaud et de Sophie née Lenoir,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à L'Etivaz le treize juillet mil huit cent soixante-deux.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz et à Château d'Oex, les vingt et vingt-un Mars, mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Chapalay
Léa Chapalay

des témoins :

Taut Galleg
David Isor } L'Etivaz

L'officier de l'état civil :

José Henchy fcs, remplaçant

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux. Promesse de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex.

N^o 2.
Mottier et Lenoir.

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :
1. Mottier, Alfred, agriculteur,
de Châteaud'Oex, domicilié à Châteaud'Oex,
fils de Mottier Vincent David et de Louise nie Chabloz,
célibataire,

né à Châteaud'Oex, le trente Octobre mil huit cent septante-deux;

et
2. Lenoir, Rachel, sans profession,
de Châteaud'Oex, domiciliée à L'Etivaz,
fille de Lenoir, Abram David et de Marie Louise nie Henchoz,
célibataire,

née à L'Etivaz, le neuf Mars mil huit cent septante-deux.

Les publications ont eu lieu à Châteaud'Oex le treize et à L'Etivaz le quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alfred Mottier
Rachel Lenoir

des témoins :

David Henchoz Lenoir à Etivaz
Prothone Degeneré à Sauronne

L'officier de l'état civil :

Johi Henchoz fils rempl.

Papiers présentés :

Autorisation de contracter mariage,
certificat de publication délivré
par l'état civil de Châteaud'Oex.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Châteaud'Oex.

N° 3^e

Pera et Cujean.

Aujourd'hui vingt - novembre mil huit cent

quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Pera, Charles Dominique Pierre, maçon,

Lieu d'origine et de domicile :

de Vogagne, (Italie) domicilié à L'Etivaz,

Noms des parents :

fils de Antoine Napoléon Pera et de Marguerite née Trisconi,

Etat civil :

veuf de Jeanne Giorgis, des le vingt-trois juin, mil huit cent quatre

Date de la naissance :

né à Prestinone, (Italie) le premier Mars mil huit cent quarante-neuf;

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cujean, Rosine, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Arzier-le-Muids, - domiciliée à Arzier,

Noms des parents :

fille de Ulrich Haldi et de Madelaine née Rosli,

Etat civil :

veuve de Louis Jules Ferdinand Cujean, des le vingt-sept Mars, mil huit

Date de la naissance :

née à Abländschen, (Berne) le douze Décembre, mil huit cent soixante-sept.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, le huit Août, Châteaud'Oca le

neuf Août; Arzier, le quatorze Août et à Vogagne le quinze Octobre, mil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et

après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier

de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis

par le mariage.

Signatures

des époux :

Dominique Pera
Rosine Pera

des témoins :

Paul Galley
L. Galley

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz

Papiers présentés :

Acte de promesse de mariage et

publications. Acte de décès de Jeanne

Giorgis et Louis Jules Ferdinand Cujean.

Déclaration du consul d'Italie attestant que le mariage sera reconnu valable.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Châteaud'Oca, Arzier

et au consul italien,

à Genève, par la

Chancellerie cantonale.

L'acte de mariage page 42, doit être rectifié comme suit: Date des publications: Aujourd'hui, vingt novembre, mil huit cent quatre-vingt-seize, ont comparu: Pera, Charles Dominique Pierre, maçon, de Vogagne, (Italie) domicilié à L'Etivaz, fils de Antoine Napoléon Pera et de Marguerite née Trisconi, veuf de Jeanne Giorgis des le vingt-trois juin, mil huit cent quatre-vingt-douze, né à Prestinone, (Italie) le vingt-huit février, mil huit cent quarante-neuf, et Cujean, Rosine, ménagère,

Le numéro 3, à la page 42, est la dernière inscription de l'année 1896. Les deux doubles de ce registre sont confirmés. Le que nous certifions. 31 Décembre 1896. Un double est envoyé le 7 Janvier 1897, à l'autorité cantonale.

Josue Henchoz

de Arzier-le-Muids, domiciliée à Arzier, fille de Ulrich Haldi et de Madelaine née Rosli, veuve de Louis Jules Ferdinand Cujean des le vingt-sept Mars, mil huit cent quatre-vingt-onze, née à Abländschen, (Berne) le douze Décembre mil huit cent soixante-sept.

Approuvé les rectifications ci-dessus

Josue Henchoz, officier d'état civil

Nu le 13 février 1897

Le Préfet du District du P. J. - Euhaut



J. Couvillat

Registre des mariages A.

1897.

N° 1.

Henchoz et Pilet.

Aujourd'hui vingt-six Octobre, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henchoz, Samuel Clément, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière, domicilié à l'Etivaz,

Noms des parents :

fils de Charles Clément Henchoz et de Marie Louise née Roch,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à l'Etivaz le vingt-deux Novembre, mil huit cent soixante-huit;

Nom et profession de l'épouse :

2. Pilet, Marie Augustine, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domiciliée à l'Etivaz,

Noms des parents :

fille de Louis David Pilet et de Rose Sophie Adèle née Martin,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à l'Etivaz le quinze Juillet, mil huit cent septante quatre,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rossinière le six Octobre, à l'Etivaz et à Château d'Oex, le sept Octobre, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Samuel Henchoz, Marie Henchoz

des témoins :

Louis Pilet, Aimé Henchoz à l'Etivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz pr.

Papiers présentés :

Extraits de naissance des époux. Promesse et publications de mariage.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Rossinière et Château d'Oex.

Le numéro 1, à la page 43, est la seule inscription faite pendant l'année 1897. Les deux doubles de ce registre sont conformes. Ce qui nous certifie.

L'Etivaz 31 Décembre 1897. Josué Henchoz



Nu le 19 février 1897. Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

Aug. Cottier

No 1.
Roch et Pilet.

Aujourd'hui six Mai, mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Roch, Jules Emile, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domicilié à Rossinière,

Noms des parents :

fils de Roch, Louis David et de Marie Louise née Massard

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à Rossinière, le sept Mars, mil huit cent soixante-treize,

Nom et profession de l'épouse :

2. Pilet, Louise Adèle, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domiciliée à L'Etivaz,

Noms des parents :

fille de Pilet, Adrien et de Adèle née Eudi,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à L'Etivaz, le vingt-cinq Mars mil huit cent soixante-treize

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Rossinière et Château d'Oex, les dix-sept et dix-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Jules Roch

Louise Roch

des témoins :

Louis Roch

Louis Roch Perdon, les deux à Rossinière

L'officier de l'état civil :

Josué Henckes fils, employé

Papiers présentés :

Autorisation de contracter mariage délivrée par l'officier d'état civil de Rossinière.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex et Rossinière.

Registre des mariages A.

N^o 2.
Rittener Ruff et
Borloz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Le n^o 2, à la page 45, est
la dernière inscription de
l'année 1898. Les deux
doubles du registre sont
conformes. Ce que nous
certifions.

L'Étivy, 31^e Décembre 1898.
Josué Henchoz

Un double est envoyé à
l'autorité supérieure à
Lausanne, le 6^e Janvier 1899,
conformément à la loi.



Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent
quatre-vingt-dix-huit, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Rittener Ruff, Auguste, instituteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Étivy,
fils de Pierre Abram Siméon Rittener et de Madelaine née Blum,
célibataire,

né à L'Étivy, le Dieu huit Décembre mil huit cent
soixante-trois,

et
2. Borloz, Alice, sans profession,
de Ormont-Dessous, domiciliée à Château d'Oex,
fille de Marc Borloz et de Sophie Julie née Zulauf,
célibataire,

née à Château d'Oex le Douze Mars mil huit cent
septante-trois.

Les publications ont eu lieu à L'Étivy, Château d'Oex et Ormont-Dessous
du Dieu au vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix
huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Rittener Ruff Auguste
Alice Borloz Ruff

des témoins :

Abram D^e Mottier
Siméon Bredoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Promesse et publications de mariage.
Extrait de naissance.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex et Ormont-
Dessous.



le 4 février 1899

Le Préfet du District du Pays d'Echallens

J. Coccard

No 1^{er}
Chabloz et Henchoz.

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit-cent

mil neuf cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Chabloz, Louis, voiturier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domicilié à Corsier,

Noms des parents :

fil de Louis Chabloz et de Emilie née Müller

Etat civil :

celibataire,

Date de la naissance :

né à L'Étivaz le dix-sept Août mil huit cent soixante-douze;

Nom et profession de l'épouse :

2. Henchoz, Esther Marie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière, domiciliée à L'Étivaz,

Noms des parents :

fil de David Alexis Henchoz et de Marie Louise née Lenoir,

Etat civil :

celibataire,

Date de la naissance :

née à L'Étivaz, le sept Septembre, mil huit cent soixante-dix-huit.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Étivaz, Château d'Oex, Rossinière et Corsier, dès le douze Mars mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Chabloz Louis
Marie Esther Chabloz

des témoins :

Pierre Henchoz
Louise Henchoz
les deux à L'Étivaz.

L'officier de l'état civil :

Jean Henchoz rempl.

Papiers présentés :

Promesse de mariage.
Certificat de publication
délivré par l'état civil de Corsier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Château d'Oex, Rossinière
et Corsier.

N° 2
Saugy et Favrod.

Aujourd'hui douze Mai mil neuf cent, ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Saugy, Louis Henri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougement, domicilié à L'Étivaz,

Noms des parents :

fils de Louis Rodolphe Saugy et de Elise née Isoz,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à L'Étivaz, le trente Mars mil huit cent septante sept,

Nom et profession de l'épouse :

2. Favrod, Louise Marie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châteaud'Oex, domiciliée à Châteaud'Oex,

Noms des parents :

fille de Samuel David Favrod et de Marie Anna née Zörjen,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Châteaud'Oex, le vingt-cinq Septembre mil huit cent septante-six.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à L'Étivaz, Châteaud'Oex et Rougement, vis le vingt-sept Avril, mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Saugy
Marie Saugy.

des témoins :

Faulxalley à L'Étivaz
Adolf Yulius Saanen.

L'officier de l'état civil :

Josui Henckys emp.

Papiers présentés :

Promesse et publications
de mariage.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de

Châteaud'Oex et Rougement.

No 3
Henchoz et Tavernier

Aujourd'hui quinze Mai, mil neuf cent ~~mil huit cent~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henchoz, David Alexis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,

Noms des parents :

fils de Louis Gabriel Henchoz et de Marguerite Amélie née Gita

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à L'Etivaz, le vingt-un novembre, mil huit cent
septante-trois,

Nom et profession de l'épouse :

2. Tavernier, Alice Rosalie, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-Dessous, domiciliée à Ormont-Dessous,

Noms des parents :

fille de Félix Tavernier et de Marie Louise née Ogney,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Entre-deux-Cornets le cing octobre, mil huit cent
septante-quatre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessous, Rossinière et Château
d'Oex, dès le trente avril, mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Henchoz

Alice Henchoz

des témoins :

Auguste Hubert

Louis Henchoz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz, suppl.

Papiers présentés :

Promesse et publications

de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinière, Ormont-Dessous
et Château d'Oex.

N° 4.
Boraley et Ramel.

Aujourd'hui dix-sept Juillet mil huit cent
mil neuf cent, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Boraley, Louis Aimé, charpentier-menuisier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Blonay, domicilié à Blonay,

Noms des parents :

fils de François Louis Philippe Boraley et de Julie née Duperron, à Blonay,

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Blonay, le vingt-quatre Février, mil huit cent septante-cinq,

Nom et profession de l'épouse :

2. Ramel, Marie Sophie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châteaud'Oex, domiciliée à Châteaud'Oex Léchère,

Noms des parents :

fille de Abram Louis Ramel et de Anna Marie née Christeler,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à L'Etivaz le quatre Septembre mil huit cent septante-trois.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Blonay, L'Etivaz et Châteaud'Oex, les dix, onze et douze Avril, mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Aimé Boraley.
Marie Boraley

des témoins :

Toussaint Galley }
Marie Schiibe } = L'Etivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchy fils, v. emp.

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le mariage
Delivrée par l'officier d'état civil
De S. Lègier.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

S. Lègier et Châteaud'Oex.

N° 5
Pilet & Henchoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Octobre, mil huit cent mil neuf cent, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Pilet, Louis David, agriculteur,
de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,
fils de Louis David Pilet et de Rose Adèle Sophie née Martin
célibataire,
né à L'Etivaz le neuf Septembre mil huit cent soixante
-douze,

et

2. Henchoz, Marie Adèle, ménagère,
de Rossinière, domiciliée à L'Etivaz,
fille de Charles Clément Henchoz et de Marie Louise née Roch,
célibataire,
née à L'Etivaz le dix-sept Décembre, mil huit cent soixante-trois.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Château d'Oex et
Rossinière du vingt-un Septembre au deux Octobre mil neuf cent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :
Louis Pilet
Adèle Pilet

des témoins :
Emile Henchoz
Aubin Fick { Etivaz

L'officier de l'état civil :
J. Henchoz

Papiers présentés :
Les inscriptions de naissance
des époux dans les registres de
la paroisse. Publications.

Le mariage a été communiqué aux
officiers de l'état civil de
Château d'Oex et Rossinière.

Le N° 5, à la page 50, est la dernière inscription de l'année 1900. Les deux doubles de ce registre sont conformes. Ce que nous certifions.

31^r Décembre 1900.
L'officier d'état civil :
Josué Henchoz
Un double a été envoyé au Département le 6^r Janvier 1901.



Mu le 25 Janvier 1901
Le Préfet du District du Pays d'Enhaut
J. Cottier

N° 1^{er}
Raymond et Favrod

Aujourd'hui douze Mars, mil huit cent
mil neuf cent-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Raymond, Louis Aloïs, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domicilié à L'Etivaz,

Noms des parents :

fils de Jules Louis David Raymond et de Marie Louise née Roch,

Etat civil :

veuf de Marie Elise Soumi, née Pittener Ruff, dès le vingt-deux Juillet

Date de la naissance :

né à L'Etivaz, le dix-sept Avril, mil huit cent soixante-deux;

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Favrod, Adeline, domestique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Oex, domiciliée à Château d'Oex,

Noms des parents :

fille de Louis Moïse Favrod et de Rose Eugénie née Chapalay,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à Château d'Oex le vingt-trois Février mil huit cent soixante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex et à L'Etivaz, les
 seize et dix-sept Février, mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Raymond
Adeline Favrod Raymond

des témoins :

Julliat, Etivaz.
Louis Carroz

L'officier de l'état civil :

Jean Henrichy fil, v. g.

Papiers présentés :

Promesse et publications
de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex.

N^o 2.
Tha et Mauron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Avril mil huit-cent
neuf cent-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Tha, Louis Dominique, mineur,
de San Ponzo, (Italie) domicilié à L'Etivaz,
fils de feu Bartholoméo Tha et de Domenica née Eussietta,
célibataire,
né à San Ponzo, le seize Juin mil huit cent soixante-deux

2. Mauron, Marie Rosaline, sans profession,
de Sales et Ependes, Fribourg, domiciliée à L'Etivaz,
fille de Pierre Louis Fridolin Mauron et de Marie Rosaline née Gander,
célibataire,
née à Saanen, Berne, le sept Avril mil huit cent septante-sept.

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, L'Etivaz, Ependes et
San Ponzo, dès le cinq Mars mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Tha Luigi Domenico
Rosalina Tha

des témoins :

V. Tidore Telfini
Bemeno Luigi

L'officier de l'état civil :

José Menozzi fils, v. g. p.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Château d'Oex, Ependes et
au Département de Justice et
Police.

Papiers présentés :

Actes concernant l'état civil des
époux. Permis de mariage
délivré le 30 Mars 1901, par le
Département de Justice et Police
vaudois.

N° 3.
Mottier & Lempen.

Aujourd'hui onze Mai mil huit cent
mil neuf cent-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mottier, Emile, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-Dessous, domicilié à L'Étiवार,

Noms des parents :

fils de Mottier, Abram Samuel Davidet de Susanne Sylvie née Mottier,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

né à L'Étiवार, le dix-huit Juillet mil huit cent septante
-six,

Nom et profession de l'épouse :

et
2. Lempen, Louise, domestique,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Etienne, (Berne) domiciliée à Château d'Oex,

Noms des parents :

fille de Lempen, Jacob, et de Marianne née Perren,

Etat civil :

célibataire,

Date de la naissance :

née à S^t Etienne, le douze Octobre mil huit cent septante
-neuf,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous, S^t Etienne, L'Étiवार
et Château d'Oex, Dis le quatorze Avril, mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Mottier Lempen
Louise Mottier Lempen

des témoins :

Jacob Lempen } Étiवार
Ernest Mottier }

L'officier de l'état civil :

J. Schenker, suppl.

Papiers présentés :

Promesse et publications
de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ormont-Dessous, S^t Stephan
et Château d'Oex.

N^o 4^r
Henchoz et Lenoir.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai, mil huit cent
mil neuf cent-un, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont
comparu :

1. Henchoz, Pierre, menuisier,
de Rossinière, domicilié à L'Etivaz,
fils de David Alexis Henchoz et de Marie Louise née Lenoir,
celibataire,
né à L'Etivaz, le premier Janvier mil huit cent septante
sept.

2. Lenoir, Louise Marie, ménagère,
de Château d'Oex, domiciliée à L'Etivaz,
fille de David Abram Lenoir et de Marie Louise née Henchoz,
celibataire,
née à L'Etivaz, le vingt-cinq Décembre, mil huit cent
septante.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Rossinière et Château d'Oex
des le vingt-six Avril, mil neuf cent-un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Signatures

des époux :

Pierre Henchoz
Louise Lenoir

des témoins :

David Mottier
David Mottier Etivaz

L'officier de l'état civil :

José Henchoz p. emp.

Papiers présentés :

Promesse et publications
de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinière et
Château d'Oex.

Registre des mariages A.

N° 5

Butticaz s de Känd.

Aujourd'hui huit novembre mil huit cent

un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Butticaz, Robert, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtelard et Jengny domicilié à Favel, Montreux

Noms des parents :

fils de Louis Charles Butticaz et de Françoise Marie née

Etat civil :

Cochara, domiciliés à Favel, célibataire,

Date de la naissance :

né à Favel, Montreux le treize septembre mil huit cent soixante dix huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Le Känd, Adrienne, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Reichenbach (Berne) domiciliée à S. Etivaz,

Noms des parents :

fille de Louis David Känd et de Nancy née Martin

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à S. Etivaz le vingt sept novembre mil huit cent soixante quinze.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Châtelard, Jengny et à Reichenbach le 18 oct. à Châteaui'Ves le 19 oct. et à S. Etivaz le 20 octobre 1901.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Robert Butticaz
Adrienne Butticaz

des témoins :

Ch. P...
E... à Châteaui'Ves

L'officier de l'état civil :

Josue Henchoz, remplaçant

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Montreux, Corsier, Reichenbach et Châteaui'Ves.

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le mariage, délivrée par l'officier d'état civil de Montreux.

Le n° 5 à la page 55, est la dernière inscription faite pendant l'année 1901. Les deux doubles du registre sont conformes. Ce que nous certifions. 31^e Décembre 1901.

Un double a été envoyé au Département le 8^e Janvier 1902.



Nu le 12 février 1902. Le Préfet du District du Pays d'Enhaut

A. Couv...
D.

N° 1.
Lenoir et Raynaud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze octobre* mil huit cent *neuf cent deux* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. *Lenoir Joël David, agriculteur,*

de *Château d'Or* domicilié à *S. Etivaz,*

fils de *David Abram Lenoir* et de *Marie Louise née Henchoz*

célibataire

né à *S. Etivaz* le *vingt-huit février mil huit cent soixante*
neuf

et
2. *Raynaud, Julie Adèle, ménagère,*

de *Château d'Or* domiciliée à *Château d'Or*

fille de *Jean Philippe Raynaud* et de *Suzanne Marguerite née Roch*

célibataire

née à *S. Etivaz* le *vingt-cinq février mil huit cent septante*

Les publications ont eu lieu à *S. Etivaz et à Château d'Or,*

les vingt-cinq et vingt-six septembre mil neuf cent deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Joël Lenoir

Emile Raynaud
Château d'Or

Julie Lenoir Raynaud

David Mottier
Etivaz

L'officier de l'état civil :

Joël Henchoz jr. rempl.

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Premesse et publications

officiers de l'état civil de

de mariage.

Château d'Or.

Le N° 1, à la page 56, est la seule inscription faite pendant l'année 1902. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions le 31 Décembre 1902.

Joël Henchoz jr.
off. d'état civil

La feuille du double n'ayant qu'une seule inscription n'a pas été envoyée aux archives.



Vu le 9 février 1903

L. Prefet du District du Pays d'Enhaut

L. Cottier

Registre des mariages A.

N° 1

Henchoz & Henchoz

Aujourd'hui dix février mil huit cent neuf cent trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Henchoz Henri Aimé, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière domicilié à S. Etivaz

Noms des parents :

fils de Aimé Jouis Henchoz et de Marie Louise née Rosat

Etat civil :

veuf d'Elise Adrienne Henchoz des le sept juin mil huit cent quatre vingt deux

Date de la naissance :

né à S. Etivaz le douze août mil huit cent cinquante cinq

Nom et profession de l'épouse :

2. Henchoz Louise Hélière, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière domiciliée à S. Etivaz

Noms des parents :

fille de Jouis Henchoz et de Julie Albertine née Lude, épouse

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à S. Etivaz le vingt deux juillet mil huit cent septante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à S. Etivaz, Rossinière & Châteaui'lle, des le vingt trois janvier mil neuf cent trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Aimé Henchoz
Louise Henchoz

des témoins :

Elie Chapaloz
David Isers

L'officier de l'état civil :

Jouis Henchoz, suppl.

Papiers présentés :

Premesse & publications
de mariage

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Rossinière & Châteaui'lle.

Le N° 1, à la page 57, est la seule inscription faite pendant l'année 1903. Les deux doubles du registre sont conformes. Ce que nous certifions 31 décembre 1903.

J. Henchoz, off. d'état civil. La feuille du double n'ayant que deux inscriptions n'a pas été envoyée aux archives.



Fait le 8 février 1904
Le Préfet du Canton du Pays-d'Enhaut
J. Coccard

1904.

N^o 4.
Nicolier & Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mars mil huit cent
neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Nicolier Jules Constant, agriculteur
de Cremont dessus domicilié à S. Etivaz
fils de Emmanuel Louis Nicolier et de Louise Hélène née Pernet
célibataire

né à Cremont dessus le premier août mil huit cent septante un,

2. Pilet Rose Julie, ^{et} Marchisseuse
de Rossinière et Châteaues domiciliée à S. Etivaz
fille de Jules Emmanuel Pilet et de Julie Hortense née Berdy
célibataire

née à S. Etivaz le vingt cinq septembre mil huit cent huitante deux.

Les publications ont eu lieu à S. Etivaz, Châteaues et Rossinière
dès le vingt un février, à Cremont dessus dès le vingt deux février.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Constant Nicolier
Julie Nicolier

des témoins :

John Pilet
Lucien Nicolier } S. Etivaz

L'officier de l'état civil :

Josué Henchoz

Papiers présentés :

Promesse et publications
de mariage.
Acte de naissance de l'épouse.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rossinière, Châteaues
et Cremont dessus.

N° 2
Mottier & Henchoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil huit cent neuf cent quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Mottier Samuel Joël, agriculteur,
de Châteaud'œx domicilié à L'Etivaz,
fils de Abram Mottier et de Louise Marie ni Taz,
célibataire,
né à L'Etivaz le vingt décembre mil huit cent septante huit.

et
2. Henchoz Marie Madeleine, ménagère,
de Rossinière domiciliée à L'Etivaz,
fille de Gabriel David Henchoz et de Julie Olive ni Henchoz,
célibataire,
née à L'Etivaz le quatre juillet mil huit cent septante deux.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Châteaud'œx et Rossinière, du quinze au vingt huit mai.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mottier Samuel Joël
Marie Madeleine Mottier

des témoins :

Louise Henchoz
Jacques Henchoz } à L'Etivaz

L'officier de l'état civil :

J. Henchoz

Papiers présentés :

Promesse et publications
de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Châteaud'œx et Rossinière

Le N° 2. au folio 59,
est la dernière inscription
faite en l'année 1904.
Les deux doubles du
registre sont conformes.
Ce que nous certifions.
31 décembre 1904.
L'off. d'état civil.
J. Henchoz.



Made le 7 février 1905

LE PREFET DE PAYS-D'ENHAUT

J. Cocchi

N° 2
Mottier & Henchoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil huit cent neuf cent quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Mottier Samuel Joël, agriculteur,
de Châteaud'œx domicilié à L'Etivaz,
fils de Abram Mottier et de Louise Marie ni Taz,
célibataire,
né à L'Etivaz le vingt décembre mil huit cent septante huit.

et
2. Henchoz Marie Madeleine, ménagère,
de Rossinière domiciliée à L'Etivaz,
fille de Gabriel David Henchoz et de Julie Oline ni Henchoz,
célibataire,
née à L'Etivaz le quatre juillet mil huit cent septante deux.

Les publications ont eu lieu à L'Etivaz, Châteaud'œx & Rossinière, du quinze au vingt huit mai.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Mottier Samuel Joël
Marie Madeleine Mottier

des témoins :

Louise Henchoz
Jacques Henchoz } à L'Etivaz

L'officier de l'état civil :

J. Henchoz

Papiers présentés :

Promesse et publications
de mariage.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de
Châteaud'œx et Rossinière

Le N° 2. au folio 59,
est la dernière inscription
faite en l'année 1904.
Les deux doubles du
registre sont conformes.
Ce que nous certifions.
31 décembre 1904.
L'off. d'état-civil.
J. Henchoz.



Made le 7 février 1905

LE PREFET DE PAYS-D'ENHAUT

J. Cocchi

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Bonzon et Martin, folio 4.
Bertholet et Schäfer " 18.
Berdez, Julie Hortense et Pilot " 7.
Bergmann, Ernestine Henriette et Curdy 17.
Borlez, Fanny Julie Elisa et de Känel 20.
Burnier, Louise Amélie et Lude 32.
Borlez, Alice et Pittener Ruff 45.
Botticaz et de Känel " 55.

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

	Curdy et Bergmann,	folio 17.
	Chapalay et Pilet	" 15.
	Chapalay et Pilet	" 21.
	Chapalay Emma et Louis David Isoz	" 24.
	Chapalay et Mottier	" 25.
	Chapalay, Elisée et Henchoz	" 30.
	Chabloz, Sophie Rachel et Isoz	" 35.
	Chabloz et Henchoz	37.
1896.	Chapalay et Raymond	40.
	Cujean née Haldy et Pera	42.
1900.	Chabloz et Henchoz	46.

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Dupertuis et Gétaz, folio 6.
Dugnat, Marie Elise et Soz " 11.
Dugnat, Palmyre Mathilde et Soz " 12.
Desponds et Rosat " 36.

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Favrod, Louise Marie et Saugy, folio 47.
Favrod, Adeline et Raymond 51.

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Genier et Ritterer Ruff. folio 19.
Götter Marie Sophie et Dupetit " . 6.

Q
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

Henchoz et Miller, folio	1.
Henchoz et Henchoz "	13.
Henchoz et Pilet "	14.
Henchoz Elise Adrienne et Henchoz "	18.
Heer, Bertha Louise et Morier	23.
Henchoz, Marie Elisa et Turrian	16.
Henchoz, Josue et Henchoz Louise Sophie	27.
Henchoz, Julie Elise et Lenoir	28.
Henchoz, Sophie Alice et Chapalay	30.
Henchoz, Marguerite Albertine et Pilet	31.
Henchoz, Louisa et Chabloz	37.
Henchoz, Samuel et Pilet	43.
Henchoz, Esther Marie et Chabloz	46.
Henchoz et Tavernier	48.
Henchoz, Marie Adèle et Pilet	50.
Henchoz et Lenoir	54.
Henchoz et Henchoz	57.
Henchoz Marie Madeleine, et Mathier.	59.

H
J
K
L
M

N
O
P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Isoz et Durgniat	folio 11.
Isoz et Durgnat	12.
Isoz Louise Marie et Nottier	. 3
Isoz Louis David et Chapalay Emma	24.
Jornayraz Henri Louis et Kamel, Louise Adile	34.
Isoz et Chabloz	35.

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y

de Hänel et Borloz, folio 20.
de Hänel, Fanny et Werly " 39.
de Hänel, Adrienne et Buttiaz 55.

Lenoir, Emma et Pilet, folio 9.
Lenoir et Henchoz " 28.
Lude et Burnier 32.
Lenoir, Rachel et Mottier 41.
Lenoir, Louise et Henchoz 54
Lempereur, Louise et Mottier 53
Lenoir et Raymond 56.

L

M

N

O

P

Q

R

S

F

D

V

X

Y

Z

Mottier et Reynaud	folie 2.
Mottier et Isoz	" 3.
Mottier et Abrier	" 10.
Morier et Heer	" 23.
Müller Louise Elise et Henchoz	.1.
Martin Rosalie Lucie et Bonzon	4.
Morier Louise et Turrian	5.
Morier Sophie Elise et Mottier	10.
Mottier Sophie Marguerite et Chapalay	25.
Morimod Henri et Sandoz	26.
Mottier Henri et Pilet	29.
Mottier Constant et Oquey	38.
Mottier Alfred et Lember	41.
Mottier et Lempen	53.
Mauron, Marie Rosalina et Phä	52.
Mottier, Samuel David, et Henchy.	59.

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1904. Nicolier, Jules Constant, et Pillet.

Folio: 58.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Overney et Lottas, folio 22..
Ogney, Louise Eugénie et Hottier . " 38.

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Pilet et Berdoz Julie 7.
Pilet Louis et Lenoir Emma " 9.
Pilet Julie et Pille 8.
Pilet Julie Marie et Henchoz 14.
Pilet, Sophie Marie et Chapalay 15.
Pilet, Marie Sophie et Chapalay 21.
Pilet, Elise et Mottier 29.
Pilet, Eugène et Henchoz 31.
Pera, Dominique et Cujean 42.
Pilet, Marie Augustine et Henchoz 43.
Pilet, Louise Adèle et Roch 44.
Pilet, Louis et Henchoz 50.
1904. Pilet, Julie, et Nicolier, 58.

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

	Raynaud Julie Céline et Mottier	2.
	Rittener Ruff Marie Sophie et Ginier	19.
	Raymond et Soumi, née Rittener Ruff	33.
	Ramel, Louise Adèle et Jernayraz	34.
	Rosat, Adèle et Desponds.	36.
1896.	Raynaud, Sophie Lia et Chapalay	40.
1898.	Roche et Pilet	44.
	Rittener Ruff et Borloz -	45.
	Raymond et Favrod	51.
1902	Raynaud Julie et Lenoir	56.

R
S
T
U
V
X
Y
Z

Lettas, Marie Colette et Orvney folio 22.
Schäfer, Anna et Bertholet 18.
Landoz, Felicie et Mermod 26.
Loumi, née Rittener Ruff et Raymond 33.
Lauzy et Favrod 47.

S

F

D

V

X

Y

Z

Turrian et Morier	folio 3.
Tille et Pilot	" 8.
Turrian et Henchoz	" 16
Tavernier Alice et Henchoz	48.
Tha et Naurion	52.

F
D
V
X
Y

U

V

X

Y

Z

Werly et de Känel, folio 39.

V

X

Y

Z

